

# LE PASS SORTIR !

01/09/2021

## LE PASS SORTIR ! C'EST QUOI ?



Né avec l'envie de donner la chance à chacun de devenir acteur de la vie culturelle, sportive et du loisir, **SORTIR!** est le pass qui donne accès à une multitude d'activités proposées par notre réseau de partenaires.

**Avec ce petit sésame vous sortirez de votre quotidien.**

### UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS À PETIT PRIX !

Vous voulez essayer de nouvelles activités mais les tarifs sont trop élevés ? Ce n'est plus un souci avec **SORTIR!** Allez au cinéma pour seulement 3€, visitez les musées de Rennes gratuitement, allez à la piscine pour moins de 1 €... À vous de choisir maintenant entre les nombreuses activités proposées.

Le nom « **SORTIR !** » n'est pas là par hasard... il a pour but de vous faire sortir de votre quotidien en tentant de nouvelles expériences que vous n'oseriez pas faire en temps normal. Aller à l'opéra, pratiquer du baseball ou encore participer à un atelier de poterie...

### UNE AIDE POUR LES ACTIVITÉS ANNUELLES !

Et oui ! **SORTIR !** est aussi valable pour les **activités régulières** (abonnements annuels, cours et stages). Le dispositif **SORTIR!** prends en charge 50%, 60% ou 70% du coût de la ou les activités pratiquées pendant l'année (selon votre taux de prise en charge, votre aide ne pourra respectivement excéder 75€, 90€ ou 105 € par an et par personne).

Vous voulez apprendre à jouer d'un instrument de musique, cette aide existe pour vous inciter à franchir le pas ! C'est la même chose pour les activités sportives, de loisirs et de culture telles que le football, la peinture, les cours de théâtre etc.

### DES SORTIES / ATELIERS EN GROUPE POUR S'ÉVADE

**SORTIR !** donne aussi accès à **des sorties ou des ateliers** en groupe proposés par les équipements de quartier, les centres sociaux, ou toutes autres structures partenaires.



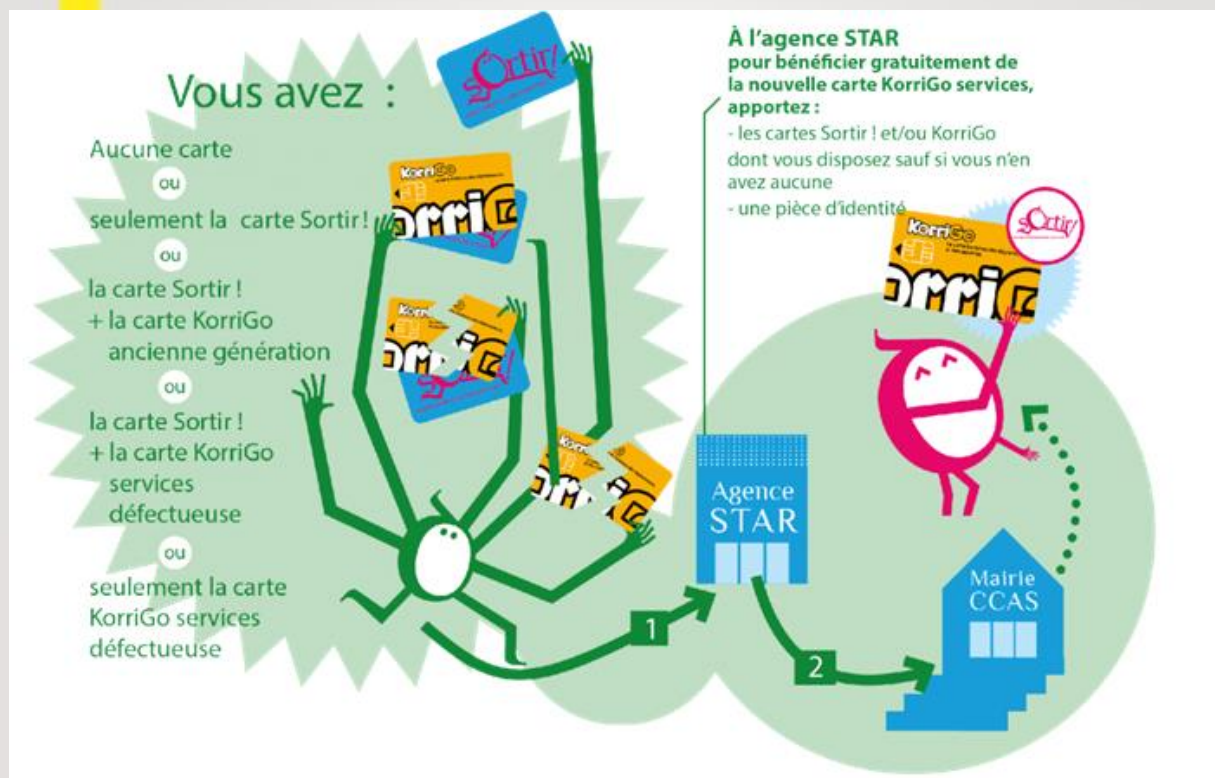
Cela vous permet de vous évader en partant en excursion au bord de mer ou en découvrant l'envers du décor de la Bibliothèque des Champs Libres avec **la visite de ses coulisses**, etc. Les structures partenaires du dispositif mettent en place chaque année des sorties qui n'attendent plus que vous !

## UN COUP DE POUCE POUR RÉALISER VOS PROJETS !

Le dispositif **SORTIR !** est aussi là pour vous aider financièrement à l'organisation d'activités de tout type comme organiser une **visite au zoo**, une randonnée guidée dans la Forêt de Brocéliande, etc. Cette aide peut atteindre le montant de 500€. Cette aide peut être sollicitée pour la location de matériel, un financement assurant la garde d'enfants, les déplacements en transport collectif... et vous facilitera la réalisation de votre projet.

## COMMENT ACTIVER LE DISPOSITIF SORTIR ! ?

Pour activer Sortir ! vous devez avoir la carte KorriGo services. Retrouvez ci-dessous les étapes à suivre, selon votre situation.



[SORTIR! SUR LE SITE DE RENNES MÉTROPOLE](#)